

## LES CLASSES PRÉPARATOIRES (C.P.G.E. ; I.E.P. ; C.P.P.)

Dossier de candidature accompagné des pièces devra être à transmettre au Lycée

DISPOSITIF	A - PUBLIC(S) CONCERNES MONTANT(S) OBJECTIF(S)	B - CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	C - PIÈCES JUSTIFICATIVES	D - CUMUL POSSIBLE AVEC LES DISPOSITIFS SUIVANTS	E - NON CUMUL
AIDE REGIONALE FORFAITAIRE AUX ETUDIANTS DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES DES LYCÉES DE LA RÉUNION "C.P.G.E."	<p>(1) - <b>Public(s) concerné(s)</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Etudiants boursiers ou non boursiers du CROUS</li> <li>* Etudiants non- bénéficiaires des aides du Conseil Général</li> </ul> <p>(2) <b>Montant(s) attribué(s)</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Inscrits à La Réunion : 750 Euros</li> </ul> <p>(3) - <b>Objectif(s)</b> :</p> <p>Favoriser les déplacements des étudiants devant se rendre en Métropole pour subir les épreuves orales ; ces étudiants sont inscrits au sein :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles « C.P.G.E. »</li> <li>* de l'Institut d'Etudes Politiques « I.E.P. »</li> <li>* des Classes Préparatoires Polytechniques « C.P.P. »</li> </ul> <p>(4) - <b>Aide</b> ni rétroactive, ni renouvelable</p>	<p>(1) Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne</p> <p>(2) Être titulaire du baccalauréat</p> <p>(3) <b>Etre inscrit dans les lycées suivants : Leconte De Lisle, Lislet Geoffroy, Bellepierre, Roland Garros et Levasseur</b></p> <p>(4) Etre rattaché à un foyer fiscal à La Réunion. L'avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011 des parents et/ou celui du représentant légal</p>	<p>(1) Dossier de candidature</p> <p>(2) Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom de l'étudiant (si l'étudiant est mineur, joindre celui des parents accompagné d'une attestation les autorisant à percevoir l'aide sur leur compte</p> <p>(3) Transmettre la notification des résultats à la collectivité dès leur parution au lycée</p>	<p>(1) Bourse Nationale</p>	<p>* <b>Sont exclus</b> :</p> <p>(1) Les aides du Conseil Général</p>